



QUELLES SONT LES 3 MISSIONS DES CSO ?

1. Offrir des soins pluridisciplinaires aux enfants et aux adultes en situation d'obésité les plus complexes, en tant que centre expert de référence (« 3^e recours ») ;

2. Identifier, coordonner et animer les acteurs pluridisciplinaires impliqués dans la prise en soin de l'obésité en pédiatrie, chez l'adulte et en chirurgie ;

3. Assurer des missions de formation, de recherche et d'enseignement.



Le niveau de sévérité détermine le niveau de recours de soins :

> **1^e recours** : coordonné par le médecin généraliste, assure le dépistage, la prise en soin des obésités non complexes, voire, si nécessaire, l'orientation des patients vers les autres niveaux de recours.

> **2^e recours** : coordonné par le médecin spécialiste de l'obésité, assure la prise en soin des obésités complexes en s'appuyant sur des professionnels de santé spécialisés. Il peut si nécessaire orienter des patients vers le 3^e recours.

> **3^e recours** : assure la prise en soin des obésités très complexes et fait appel aux centres spécialisés de l'obésité (qui peuvent suivre les patients ou donner un avis d'expertise ponctuel).



RETROUVEZ-NOUS SUR NOS ESPACES DE COMMUNICATION :

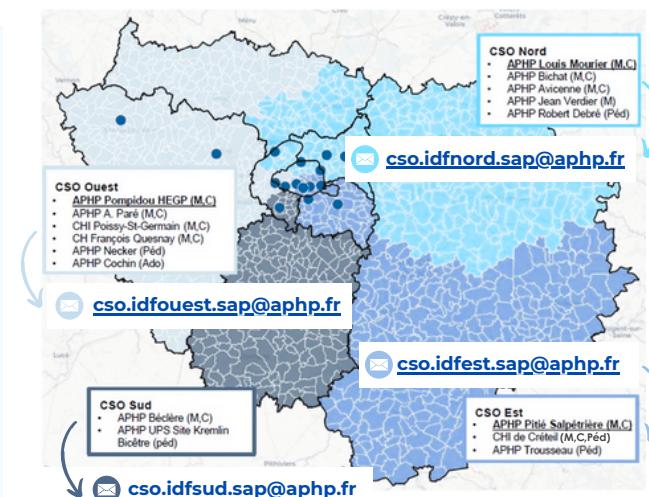


👉 <https://linktr.ee/CSOIDF>

👉 <https://www.linkedin.com/company/cso-idf/>

👉 www.youtube.com/@CSOIDF

✉ cso.idf.sap@aphp.fr



Service de communication AP-HP. Sorbonne Université - Septembre 2025. Image couv © Centre Spécialisé de l'obésité île-de-France



CENTRES SPÉCIALISÉS

DE L'OBÉSITÉ

D'ÎLE-DE-FRANCE

Informer et orienter
les patients et les professionnels
sur la **prise en soin** des maladies
de l'obésité





QU'EST CE QU'UN CENTRE SPÉCIALISÉ DE L'OBÉSITÉ ?

Les Centres Spécialisés de l'Obésité (CSO) sont des regroupements d'établissements de santé, publics ou privés reconnus par les Agences Régionales de Santé (ARS) pour leur expertise dans la prise en soin de l'obésité très complexe. Ils correspondent au niveau de soins dit de « 3^e recours ».

Ces centres disposent :

- ▶ d'équipements adaptés ;
- ▶ d'une équipe pluridisciplinaire spécialisée ;
- ▶ et de compétences en prise en soin médicale ou chirurgicale aussi bien chez l'enfant que chez l'adulte pour les situations les plus complexes.

Les CSO sont répartis par zones géographiques afin d'assurer une couverture territoriale cohérente. En Île-de-France, on compte 4 CSO : Nord, Sud, Est et Ouest. Chaque centre est coordonné par une équipe dédiée chargée de mettre en œuvre les missions spécifiques des CSO.



LES CSO : UNE RESSOURCE POUR LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ ET LES PATIENTS

POUR LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ :

- Actualités de la filière obésité
- Annuaire des structures et des professionnels spécialisés sur le territoire
- Formations, événements et e-learning pour renforcer les compétences sur la prise en soin de l'obésité
- RCP de recours (Réunions de Concertation Pluridisciplinaire) pour l'analyse partagée des cas complexes

• Outils pratiques :

- ▶ Calculateur d'IMC
- ▶ Outil d'évaluation de la sévérité de l'obésité
- ▶ Fiches pratiques
- ▶ Boîte à outils

TROUVEZ LA MEILLEURE PRISE EN SOIN
POUR VOS PATIENTS :

[HTTPS://OBESITE-IDF.FR/ESPACE-PRO/](https://obesite-idf.fr/espace-pro/)

POUR LES PATIENTS :

- Informations sur la maladie obésité
- Organisation des soins en Île-de-France
- Liste des hôpitaux appartenant aux CSO
- Annuaire pluridisciplinaire des professionnels de santé impliqués dans la prise en soins de l'obésité : médecins, diététiciens, psychologues, kinésithérapeutes, etc.

PRENDRE RENDEZ-VOUS :

[HTTPS://OBESITE-IDF.FR/PRENdre-UN-RENDEZ-VOUS-DANS-UN-ETABLISSEMENT-CSO/](https://obesite-idf.fr/prendre-un-rendez-vous-dans-un-etablissement-cso/)

